



# UNE ÉCOUTE LOCALE ENGAGÉE, UNE ATTENTE FORTE AU NIVEAU NATIONAL

## COMMUNIQUÉ

**FO Justice** tient à saluer la réponse apportée par le Directeur interrégional, qui témoigne d'une écoute attentive et d'une prise en compte réelle des difficultés exprimées par les agents.

Le fait que nos observations soient relayées au niveau central, accompagnées de commentaires, démontre une implication concrète de la direction interrégionale et une volonté de ne pas laisser ces problématiques sans suite.

**Nous prenons également acte de la reconnaissance des enjeux soulevés ainsi que de l'engagement pris de faire de l'accueil et de la formation une priorité dans le cadre du plan régional 2026-2027. Cette orientation constitue un signal positif et attendu pour les agents.**

### UN ENGAGEMENT LOCAL QUI DOIT TROUVER UNE RÉPONSE NATIONALE

Toutefois, cette réponse met également en lumière une réalité bien connue :

Les leviers essentiels (IFSE, avancement, recrutement) relèvent du niveau central.

Dans ce contexte, **FO Justice** appelle solennellement le secrétariat général à :

- Prendre pleinement la mesure des difficultés remontées du terrain
- Assumer ses responsabilités apporter des réponses à la hauteur de l'engagement constaté au niveau **interrégional POUR UNE COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE**
- Une augmentation de l'IFSE pour tous, et qu'il soit mis fin à la minoration appliquée aux personnels administratifs des services déconcentrés de la DAP
- **FO Justice** rappelle avoir toujours défendu **une revalorisation prioritaire** pour les plus modestes, c'est-à-dire les personnels de catégorie C. **Il est impératif de procéder à cette revalorisation sans délai.**

L'implication du Directeur interrégional doit désormais trouver un écho clair et déterminé au niveau national.

Les agents attendent une union entre l'écoute locale et les décisions nationales.

**FO Justice** restera particulièrement attentif aux suites qui seront données à cette transmission et continuera de porter avec détermination les attentes légitimes des personnels.

